

## Dispositif de recueil et de valorisation des pratiques inspirantes en prévention et protection de l'enfance

### Opportunité et enjeux

La protection de l'enfance est une politique publique prioritaire du Gouvernement, et dont les Départements en sont les chefs de file dans les territoires. Sa mise en œuvre s'appuie sur une diversité d'associations. Ensemble ces acteurs sont porteurs d'initiatives locales ou nationales riches et diversifiées, qu'il est essentiel de **mieux faire connaître et reconnaître**.

Dans un secteur où les initiatives foisonnent, l'inventivité des acteurs et des territoires est une ressource pour affronter les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants et leurs familles ; les professionnels ont besoin de se **fédérer** autour de valeurs et connaissances partagées.

Prévenir les situations de danger, soutenir la parentalité, protéger les enfants victimes de violences ou encore garantir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes majeurs, les objectifs poursuivis au titre de la protection de l'enfance sont nombreux. Pour remplir collectivement ces défis, le dispositif proposé par France Enfance Protégée vise la **capitalisation des expériences**, l'analyse de leurs effets et dans certains cas leur modélisation.

### Un dispositif à deux niveaux au sein de France Enfance Protégée

Objectifs :

- Donner des repères aux professionnels de la protection de l'enfance sur des pratiques inspirantes ;
- Recueillir, et valoriser les pratiques inspirantes pour les acteurs de la protection de l'enfance et ainsi participer à la reconnaissance des dynamiques à l'œuvre en protection de l'enfance ;
- Consolider et développer la démarche de l'Observatoire national de la protection de l'enfance - ONPE, d'analyse et de mise en visibilité de pratiques éprouvées scientifiquement, modélisables ;
- Identifier France Enfance Protégée comme un lieu qui favorise l'échange entre les services de l'Etat, les départements et les associations en valorisant l'ensemble des actions menées par les acteurs du champ, et offrir au titre du centre national de ressources des outils permettant une réflexion approfondie sur certaines pratiques éprouvées et susceptibles d'être modélisées.

#### 1<sup>er</sup> niveau : 1 sur les pratiques qualifiées d'inspirantes par les acteurs

Le **premier niveau est un recueil sous forme d'auto-déclaration par les acteurs associatifs et départementaux qui vont renseigner des pratiques qui leur semblent intéressantes à partager et valoriser**. Afin de s'assurer de la qualité des pratiques diffusées, les données renseignées par les porteurs de projet seront soumises à un comité de sélection interinstitutionnel.

**Ce premier niveau sera complété des initiatives repérées ou portées par les Départements**, recueillies conjointement par Départements de France et France Enfance Protégée.

**France Enfance Protégée**

**L'Etat, les départements et les associations au service de la prévention et de la protection de l'enfance**

## Comment ça marche ?

### S'agissant du niveau 1 sur les pratiques qualifiées d'inspirantes par les acteurs :

- A partir d'un cadre méthodologique harmonisé pour recueillir ces pratiques, création d'un espace dédié permettant de solliciter l'envoi du lien pour l'auto-déclaration des pratiques inspirantes.
- Dans le même temps les réseaux associatifs et les départements adressent le lien à leurs contacts et services pour les inviter à déclarer leurs pratiques.
- A partir des initiatives départementales déjà recueillies par Départements de France, puis d'une sollicitation conjointe de France Enfance Protégée et Départements de France, les pratiques repérées ou portées par les Départements seront par la suite recueillies et intégrées dans ce site.
- Un comité de sélection analysera les pratiques recueillies, au besoin sollicitera des compléments d'information, avant de proposer la publication des fiches pratiques dans une bibliothèque numérique consultable par l'ensemble des acteurs. Le comité de sélection sera installé début septembre 2023 pour une première publication des pratiques fin septembre 2023.

**Pour déposer une pratique inspirante, il vous faut vous connecter à cette page <https://www.france-enfance-protgee.fr/recueil-de-pratiques-inspirantes/>**

Quelques images de cette page :

The screenshot shows the website interface for 'Recueil des Pratiques Inspirantes'. At the top, there is a dark blue navigation bar with the logo of 'FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE' (Adoption | Enfance en danger | Origines personnelles) and a menu with items: PRATIQUES INSPIRANTES, ACTUALITÉS, MISSIONS, GOUVERNANCE, CONSEILS, RECRUTEMENT, and CONTACT. Below the navigation bar, the page title 'RECUEIL DES PRATIQUES INSPIRANTES' is displayed. The main content area is divided into two columns. The left column contains a list of questions: 'Pourquoi ce recueil?', 'Comment l'alimenter?', 'Qu'est-ce qu'une pratique inspirante?', 'Comment le consulter?', and 'Qui le gère et comment : GIP FEP et comité de sélection?'. The right column features a search bar with a 'Rechercher' button, a promotional banner for 'Participez à notre campagne de recueil des pratiques inspirantes en protection de l'enfance' with an 'En savoir plus' button, and a section titled 'DERNIÈRES ACTUALITÉS' with three small images and captions: 'Lancement du dispositif "pratiques inspirantes"', 'Réunion plénière d'installation du CNPE', and 'Deuxième séance du CNA'. At the bottom of the page, there is a dark blue banner with the text 'Faîtes connaître vos pratiques inspirantes dès maintenant' and a button 'Accéder au formulaire'.

### INFORMATIONS PRÉALABLES

Le formulaire suivant propose des entrées permettant de présenter des "pratiques inspirantes". Il s'agit de faire connaître rapidement l'existence de pratiques départementales ou associatives de manière très synthétique. Ce recueil national s'articule avec d'autres initiatives.

Les champs du formulaire permettent une saisie rapide (moins de 10 minutes) et sont limités aux éléments susceptibles de faire l'objet d'une auto-saisie fiable et harmonisée par l'ensemble des professionnels de terrain.

- Chaque auto-déclarant porte la responsabilité des informations qu'il délivre. Il certifie leurs exactitudes.
- Avant d'être mis en ligne et visible par tous, le recueil que vous ferez sera soumis à un comité de sélection.
- Le recueil de données nécessite également le recueil d'un accord préalable d'un représentant du département d'implantation de la pratique.

En cochant cette case, vous confirmez que vous avez lu et accepté les conditions ci-dessus. \*

J'ai lu et j'accepte les conditions ci-dessus

Suivant

Rechercher

Participez à notre campagne de recueil des pratiques inspirantes en protection de l'enfance

En savoir plus

### DERNIÈRES ACTUALITÉS



Lancement du dispositif "pratiques inspirantes" Réunion plénière d'installation du CNPE Deuxième séance du CNA

### PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

Date de mise en œuvre de la pratique inspirante \*

Format JJ/MM/AAAA

N° 21/12/2014

Nom de l'entité \*

100 caractères max.

Intitulé de la pratique \*

100 caractères max.

Description de la pratique \*

1000 caractères max.

2 sur 1000 caractères max.

Échelle de l'action \*

- Nationale
- Régionale
- Départementale
- Locale

Type d'intervention \*

- Diagnostic de situation
- IBD
- Accueil de jour
- Accueil d'urgence
- BSI
- Placement en établissement
- Placement familial
- Accueil temporaire au domicile
- Accueil garderie-ventrille
- Ciel-Ciel-école
- Accueil par des tiers
- Autre

Thématique \*

- Éducation
- Violences conjugales
- Violences sexuelles
- Harcèlement
- Santé mentale
- Distanciation et maintien parents/enfants
- Détenus
- Ciel numérique
- Modalités d'organisation interne
- Autre

Public visé \*

- 0 à 4 ans
- 4 à 12 ans
- Adolescents
- Jeunes majeurs
- Enfants non accompagnés
- Enfants en situation multiple
- Enfants
- Tous publics
- Autre

Relais de l'implémentation \*

- Association
- Département
- Autre

### LOCALISATION

Rechercher

Participez à notre campagne de recueil des pratiques inspirantes en protection de l'enfance

En savoir plus

### DERNIÈRES ACTUALITÉS



Lancement du dispositif "pratiques inspirantes" Réunion plénière d'installation du CNPE Deuxième séance du CNA

### DOCUMENTATION

Document de France Brèves Dailigé

Document contributeur de France Brèves Dailigé

Demunghi - Lancement du dispositif de recueil des pratiques inspirantes

Demunghi - Lancement du portail et du logo de France Brèves Dailigé

## 2<sup>ème</sup> niveau : pratiques inspirantes recensées par l'ONPE

Le second niveau du dispositif s'appuie sur l'expertise de France enfance protégée à travers le travail mené depuis sa création en 2004 par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE). L'observatoire a produit [des « fiches dispositifs et pratiques »](#) complètes et étayées, selon une démarche scientifique, détaillant les objectifs du projet, les moyens nécessaires pour le mettre en place, les clés de réussite et les résultats attendus, mais aussi les difficultés susceptibles d'être rencontrées dans la mise en place de telles actions. Le repérage de ces initiatives se fait directement par les équipes de l'ONPE qui procèdent à des entretiens et immersions auprès des acteurs en charge du projet, avant de proposer une publication coécrite avec ces derniers. La production de nouvelles fiches dispositifs se poursuit en lien avec les travaux d'études conduits par l'ONPE, dans le domaine de la lutte contre la prostitution des mineurs ou encore de la scolarité des enfants protégés.

### Comment ça marche ?

#### S'agissant du niveau 2 des pratiques inspirantes recensées par l'ONPE :

- L'actualisation des « fiches dispositifs et pratiques » existantes de l'ONPE se fait dans le cadre méthodologique commun permettant les recoupements thématiques, par publics, par territoires.
- La réalisation de nouvelles fiches est corrélée aux travaux d'études et recherches de l'ONPE en cours et à venir : sur la lutte contre la prostitution des mineurs, la scolarité des enfants protégés ...
- La mise en ligne des fiches dispositifs se fera sur le site de France Enfance Protégée et sur le site de l'ONPE.

Une fois publiées les fiches pratiques inspirantes comme les fiches dispositifs seront accessibles à partir d'un espace de consultation.

### Valorisation

Un temps fort sera organisé au premier trimestre 2024, en lien avec le comité de sélection pour valoriser les pratiques qui auront particulièrement attiré l'attention du comité quant à leur pertinence, leur originalité, leur efficacité